



FICHE DESCRIPTIVE : UNITE D'ENSEIGNEMENT LIBRE

(2026/2027 – 2027/2028 – 2028/2029 – 2029/2030 – 2029/2031)

Intitulé de l'UE libre : **Arabe niveau 2**

Catégorie de l'UEL : **Langues**

SEMESTRE 1 & SEMESTRE 2

(sous réserve d'ouverture par l'enseignant responsable de l'UEL en amont de chaque semestre)

Pré-requis : ce niveau est réservé à ceux qui ont acquis le niveau A1

Objectifs et méthodologie :

Arabe – Niveau 2 (Intermédiaire)

Objectifs pédagogiques

ECOUTER :

Comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même, Comprendre des termes simples et expressions élémentaires.

Comprendre le sujet global d'une discussion

LIRE :

Pouvoir lire des phrases simples et non vocalisées Lire des Spots publicitaires

Lire des lettres courtes

PARLER :

Répondre à des questions simples introduites par : qui, où, qu'est-ce que... Utiliser les formules de politesse (salutations et remerciements)

Échanger des informations familières, sans développement. Quelques énoncés courant en dialecte

ECRIRE :

Écrire des phrases simples, un texte court.

Compléter un formulaire (fiche d'hôtel ou d'aéroport) Remettre en l'ordre et compléter.

Méthodologie d'enseignement

Méthode actionnelle reposant sur l'exploitation de documents écrits et oraux, avec mise en pratique des structures linguistiques.

Contenu détaillé de la formation (éléments du programme)

Arabe – Niveau 2 (Intermédiaire) – 1h30

Contenu du programme

- Ce cours d'arabe niveau A2 vise à renforcer les bases acquises et à développer la capacité à communiquer dans des situations courantes. Les apprenants approfondissent leurs connaissances grammaticales avec l'introduction du passé, du futur, des phrases négatives et des prépositions.
- Le cours permet de comprendre et de produire des messages simples à l'oral et à l'écrit, notamment pour décrire des situations du quotidien, parler de ses habitudes, demander des informations ou se repérer dans l'espace.
- Le vocabulaire est élargi autour de thèmes tels que les loisirs, les déplacements, les achats et les interactions sociales. Les activités pédagogiques incluent des dialogues, des mises en situation, ainsi que des exercices de compréhension et d'expression visant à gagner en autonomie.

Modalités pédagogiques	Volume horaire
Travaux dirigés	15 heures
Travail personnel	
Autres (à préciser)	

Modalités de contrôle des connaissances

Evaluation continue intégrale et « session unique » :

L'évaluation continue intégrale se définit comme un ensemble d'évaluations régulièrement réparties au cours du déroulement de l'UEL et à l'issue de l'UEL. L'évaluation continue revêt des formes variées : oral, écrit, rendus de travaux, de projet, mise en situation pratique ou travail expérimental, devoir en groupe ou individuel, QCM, mémoire, épreuve de synthèse... Aucune de ces évaluations ne peut compter pour plus de 50% de la note finale (minimum 2 évaluations).

La seconde chance est comprise dans les modalités de mise en œuvre de l'évaluation continue intégrale.

Une note finale d'UEL est ainsi déterminée à l'issue d'une "session unique" comptant pour une note de première session.

Session 1		
	%	Modalités d'évaluation / Type d'épreuve
Contrôle continu	100	L'écrit (50%) L'oral (50%)
2 ^{de} Chance		
Type d'épreuve		Modalités d'évaluation
Epreuve écrite	X	1h30
Epreuve orale		
Autre		

Responsable pédagogique de l'UEL

Nom et Prénom	Mme Heike Romoth
UFR, IUT, département, Direction	UFR LAM, LANSAD
Adresse électronique	heike.romoth@univ-evry.fr

Plafonnement d'inscription : 30 étudiants